

SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 2014 – 18 H 15

Présents	Représentés	Absents
<p>Guy MOUREAU Josette PULITI Jean-Luc BARCELLI Régis PHALY Viviane TRUCHOT William BOUQUET Corinne LIENART-CRISTOFARO Denis DUCHENE Gérard BALDELLI Jacqueline NERTZ Mireille TOUPENAS Jean-Pierre GOMEZ Laurence BOISSIER Serge BERNABE José-Luis FERREIRA Aurélie NOUGIER Alain NOUVEAU Anne-Marie JAUFFRET Christine d'INGRANDO-BERTHEAU Marie-Pierre HORLACHER Roger SORRENTINO Béatrice DUROT</p>	<p>Jeanne HIRYCZUK représentée par William Bouquet Galina PELLEGRINI représentée par Alain Nouveau Rose-Marie GEOFFRAI représentée par Josette Puliti Alain MAGGI représenté par Gérard Baldelli Christian GUICHARD représenté par Jean-Luc Barcelli Audrey TRALONGO représentée par Denis Duchêne Gian-Marco COSENTINO représenté par Christine d'Ingrando-Bertheau</p>	

22 Présents

7 représentés

Désignation du secrétaire de séance : Josette Puliti

LECTURE DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES DEPUIS LE CONSEIL DU 20 JUIN 2014

- n°67-2014** du 26 mai 2014 : fixation des tarifs des billets d'entrée au festival de jazz pour le samedi 7 juin
- n°68-2014** du 15 mars 2014 : prestation de dépistage et recherche de rongeurs sur la commune par ASTREE PROVENCE – 3 240 € ttc
- n°69-2014** du 15 mars 2014 : prestation d'élimination de cafards et blattes dans les réseaux d'égout pluvial sur la commune par ASTREE Provence – 900 € ttc
- n°70-2014** du 15 mars 2014 : convention d'entretien de l'éclairage des terrains de sports de la commune pour l'année 2014 avec l'entreprise LOUBIERE – 8 591,10 ttc
- n°72-2014** du 3 juin 2014 : plans topographiques sites des écoles, stade de rugby en vue de phase préparatoire de futur travaux – Cabinet Enjalbert : 4 602 € ttc
- n°75-2014** du 18 juin 2014 : hébergement des animaux errants capturés sur le domaine de la commune par la SPA de Vaucluse – 5 070 €
- n°76-2014** du 23 juin 2014 : entretien annuel (3 fois par an) des espaces verts de la rive droite du parcours de santé – SEE Mayade – 2 340 € ttc
- n°77-2014** du 7 mai 2014 : mission d'appui dans l'analyse de marchés publics – phase 1 – 17 et 18 avril – Cabinet Obéa – 3 600 € ttc

Délibérations et Votes

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
1	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p><u>Objet</u> : MOTION DE SOUTIEN à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat</p>	22	7	-	29	-	-	<p>Arrivée de Monsieur Gomez avant la lecture de la Motion</p> <p>Adoptée à l'UNANIMITE</p>
2	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p><u>Objet</u> : Décision Modificative Budgétaire N°1 au Budget Primitif 2014 de la Commune</p>	22	7	-	24	-	5	<p><u>Abstention</u> : Mme D'Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Mme Durot demande explication sur les crédits + 2000 € d'où sortent-ils ?</p> <p>M. le Maire répond : ce ne sont ni des recettes ni des dépenses nouvelles mais de la compensation entre chapitres ce qui est le fonctionnement normal de toute collectivité</p>
3	<p><u>Lecture</u> : M. Duchêne</p> <p><u>Objet</u> : Sortie de l'actif de quatre véhicules</p>	22	7	-	29	-	-	<p>Unanimité</p> <p>Sur le projet était rapporté des sommes aux véhicules (VNC) Or, s'agissant d'épaves la VNC est nulle</p> <p>M. Sorrentino demande si le véhicule indiqué a été repris par Fossati</p> <p>M. le Maire confirme</p>

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
4	<u>Lecture</u> : Mme Liénart-Cristofaro <u>Objet</u> : réalisation des cartes bruits et PPBE – constitution d'un groupement de commandes en vue de l'élaboration de la carte bruit stratégique	22	7	-	29	-	-	Unanimité
5	<u>Lecture</u> : Mme Puliti <u>Objet</u> : création d'une régie de recettes et dépenses périscolaire au 1 ^{er} juillet 2014	22	7	-	29	-	-	Unanimité La ligne « participation des familles pour le Temps d'Activité Périscolaire » est supprimée
6	<u>Lecture</u> : Mme Puliti <u>Objet</u> : demande exceptionnelle : remboursement de tickets repas à domicile – demande d'admission en non-valeur budget 2014	22	7	-	29	-	-	Unanimité
7	<u>Lecture</u> : Mme Puliti <u>Objet</u> : autorisation donnée à M le Maire de signer la nouvelle convention TRIENNALE CAF- en vue du soutien financier de la CAF à l'action « Enfance jeunesse » municipale – 2014 / 2017	22	7	-	29	-	-	Unanimité

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
8	<p><u>Lecture</u> : Mme Puliti</p> <p><u>Objet</u> : adoption RI Garderie et Centres Aérés de la commune- applicable au 1^{er} juillet 2014</p>	22	7	-	29	-	-	<p>Unanimité</p> <p>Mme Horlacher s’interroge sur le problème des PAI Le Maire confirme que cette question est gérée depuis 2 ans. Les nouveaux animateurs seront soumis aux mêmes devoirs que ceux actuellement en poste qui prennent et prendront toujours en gestion les PAI</p>
9	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p>Objet : Constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs – mandat 2014 – 2020</p>	22	7	-	29	-	-	<p>Unanimité</p>
10	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p><u>Objet</u> : Election des Délégués du conseil municipal au Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux (SMERRV)</p>	22	7	-	24	-	5	<p><u>Abstention</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p>
11	<p><u>Lecture</u> : M. Barcelli</p> <p><u>Objet</u> : Désignation de délégués de la commune d’Entraigues pour siéger au comité syndical du Syndicat Mixte Forestier</p>	22	7	-	24	-	5	<p><u>Abstention</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p>

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
12	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p>Objet : Adhésion en qualité de membre bienfaiteur à l'Union des Commerçants et Artisans du Vaucluse</p>	22	7	-	29	-	-	Unanimité
13	<p><u>Lecture</u> : M. Nouveau</p> <p>Objet : autorisation donnée à M le Maire de signer l'avenant N°1 de transfert Temporaire de Maitrise d'Ouvrage (TTMO) - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AXE VERT</p>	22	7	-	24	5	-	<p><u>Contre</u> : Mme D'Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Observation de l'opposition sur le montant qui leur paraît élevé et votent contre à ce titre.</p> <p>Réponse Maire : l'avenant en question a pour origine essentiellement la prétention d'un particulier à se prétendre sans droit ni titre propriétaire de l'espace foncier où devaient avoir lieu les travaux initiaux. De fait les travaux ont dû être repoussés et recalés en amont à cause de ce contentieux. A ce titre M le Maire s'est étonné de voir certains élus défendre ce particulier au détriment de l'intérêt public sans même connaître tous les éléments du dossier. M le Maire rappelle que nous sommes dans une république de droit et que seul le juge, devant lequel l'affaire est référée donnera le droit. Cela ne relève ni de la compétence d'un Maire encore moins d'élus.</p> <p>M. le Maire explique avoir eu depuis 2 ans rencontré à diverses fois ce riverain et lui avoir proposé moult fois une solution à l'amiable devant le juge également. Ce dernier n'a jamais donné suite.</p> <p>Enfin M le Maire explique que ce propriétaire n'a jamais payé le moindre impôt foncier sur ce terrain. Par contre la commune détient bien un acte administratif pour l'avoir eu acheté à l'Etat. Seul le juge dira le droit.</p> <p>Il est donc étonnant que ces mêmes élus qui l'ont défendu contre l'intérêt public s'interrogent sur cet avenant.</p>

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
14	<p><u>Lecture</u> : M. Duchêne</p> <p><u>Objet</u> : Avenant n°1 marché de la maîtrise d'œuvre en vue de la création et réhabilitation de la salle du conseil municipal – salle des fêtes</p>	22	7	-	24	5	-	<p><u>Contre</u> : Mme D'Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Question de Mme Horlacher : Les travaux sont-ils finis ? Réponse du Maire : oui Mme Horlacher : alors pourquoi un avenant après ? Maire : cela concerne la maîtrise d'œuvre et non les travaux</p>
15	<p><u>Lecture</u> : M. Nouveau</p> <p><u>Objet</u> : avenant n°1 et dernier- au marché COLAS- Route de VALOBRE</p>	22	7	-	24	5	-	<p><u>Contre</u> : Mme D'Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p>
16	<p><u>Lecture</u> : M. Phaly</p> <p><u>Objet</u> : autorisation donnée à M. le Maire à signer l'attribution marché complémentaire extension Vidéo-protection 2014 à EIFFAGE ENERGIE TELECOM Au 30 juin 2014</p>	22	7	-	24	5	-	<p><u>Contre</u> : Mme D'Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Mme Durot : qui a en charge cette gestion ? Le Maire : sur réquisition de la gendarmerie qui visionne en direct l'enregistrement Le programme d'installation est toujours anticipé avec la gendarmerie</p>
17	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p><u>Objet</u> : dénomination rue Frédéric Mistral - 1830-1914 - Prix Nobel de littérature - Membre fondateur du Félibrige</p>	22	7	-	29	-	-	Unanimité

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
18	<p><u>Lecture</u> : M. Barcelli</p> <p><u>Objet</u> : Modification du tableau des effectifs – création de postes permanents</p>	22	7	-	24	-	5	<p><u>Abstentions</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Mme Horlacher : demande pourquoi un poste de rédacteur alors qu’il y a déjà une directrice</p> <p>Le Maire : c’est un transfert de filière de poste existant</p> <p>Mme Horlacher : y aura-t-il d’autres postes ?</p> <p>Le Maire : concernant la Police municipale c’est un grade d’avancement, différent du recrutement</p>
19	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p><u>Objet</u> : Fixation indemnités des élus - report délibération n°4 du 30 mars 2014</p>	22	7	-	28	-	1	<p><u>Abstention</u> : Mme Geoffrai</p>
20	<p><u>Lecture</u> : Mme Liénart-Cristofaro</p> <p><u>Objet</u> : Avenant n°3 à la convention opérationnelle EPF</p>	22	7	-	24	5	-	<p><u>Contre</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Mme d’Ingrando-Bertheau : il existe déjà des expropriations sur la zone des Ferrailles ? y a-t-il d’autres familles concernées ?</p> <p>Le Maire : pour exproprier il faut une Déclaration d’Utilité Publique (par délibération uniquement et arrêté Préfectoral) et demande aux élus de l’opposition s’ils ont souvenir d’avoir eu voté une telle demande au Préfet ? cela étant impossible vu qu’il n’y a jamais eu de procédure de DUP en cours sur la commune. M le Maire invite les élus à mieux se renseigner sur les procédures d’expropriation avant d’arguer de telles affirmations.</p>

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
21	<p><u>Lecture</u> : Mme Liénart-Cristofaro</p> <p><u>Objet</u> : Biens vacants et présumés sans maitres</p>	22	7	-	24	5	-	<p><u>contre</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Question de Mme Durot : y-a-t’il eu sollicitation auprès de la chambre du commerce ou du cadastre</p> <p>Maire : c’est un agent missionné à titre conventionnel qui a effectué ces recherches dont c’est le métier : il vérifie s’il existe des biens sans maitre → tous ces lots n’ont pas de propriétaires inscrits ; pas de paiement d’impôt ; font l’objet d’une enquête</p> <p>Toutes ces propositions sont validées par notaire où s’applique la présomption d’authenticité</p> <p>Mme Durot demande au maire ce qu’il compte faire sur les parcelles aux Rochières</p> <p>Le Maire confirme qu’une action municipale de protection environnementale de ce quartier est en cours ; rappelle le caractère exceptionnel de cette zone naturelle humide qui est également protégée par les services de l’Etat comme telle. La municipalité accentuera la protection de ce quartier pour le demeurer à l’état actuel et le conserver comme tel.</p> <p>Mme Durot demande pourquoi la parution s’est faite sur le journal la Marseillaise</p> <p>M le Maire répond que comme tout autre journal est un journal d’annonces légales et alterne les publications dans les différents journaux</p> <p>Mme Horlacher in fine fait observer l’importance de l’intervention des services techniques quant à l’entretien des mayres de ce quartier qu’elle trouve peu efficace.</p> <p>Le Maire confirme que cet entretien est biannuel hormis des prestations d’urgence en sus.</p>

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
22	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p><u>Objet</u> : Modalité de mise à disposition du public du projet de la modification simplifiée n°4 du PLU – Couquiou sud</p>	22	7	-	24	-	5	<u>Abstentions</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot
23	<p><u>Lecture</u> : M. le Maire</p> <p><u>Objet</u> : Autorisation donnée à M. le Maire de signer un acte d’acquisition foncière – parcelle AB n°160 pour une surface à acquérir de 425 m2/ Mme veuve Mourizard Daniel</p>	22	7	-	24	-	5	<u>Abstentions</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot
24	<p><u>Lecture</u> : M. Phaly</p> <p><u>Objet</u> : infraction à la Législation sur l’Urbanisme et l’Environnement – Autorisation donnée à M. le Maire représentant la commune d’Entraigues-sur-la-Sorgue de se porter partie civile pour l’affaire BALOCHE quartier du PLAN à Entraigues-sur-la-Sorgue</p>	22	7	-	24	-	5	<u>Abstentions</u> : Mme D’Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
25	<p><u>Lecture</u> : M. Nouveau</p> <p><u>Objet</u> : Autorisation donnée à M. le Maire à signer une convention de servitude d'utilité publique sur la propriété FABBRI allée au Sud du Cimetière</p>	22	7	-	24	-	5	<p><u>Abstentions</u> : Mme D'Ingrando-Bertheau – M. Cosentino – Mme Horlacher – M. Sorrentino – Mme Durot</p> <p>Mme DUROT : demande s'il s'agit d'un bail ? M le Maire répond que comme cela est écrit dans la délibération cela est un acte sous-seing privé qui crée une servitude publique et sera retranscrite dans tout acte notarié</p>

Le Maire certifie que le présent compte-rendu a été affiché le

Le Maire,

Guy MOUREAU

Secrétaire de séance,

Josette PULITI